

2024
2027



PROJET SOCIAL



Centre Social et Socioculturel



Un projet social pour quoi faire ?

Tous les 4 ans le Centre de la Lande, centre social et socio-culturel écrit son projet social pour la prochaine période. Ce projet conditionne l'attribution de « l'agrément centre social » par la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine, notre partenaire.

Le Centre de la Lande est un Centre social

Qu'est-ce qu'un centre social ? La définition d'un centre social se trouve dans la circulaire CNAF « Animation de la Vie Sociale » de juin 2012 qui définit deux missions générales :

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale,

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Ces missions principales se déclinent elles-mêmes en 5 missions complémentaires :

- *Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles, des groupes informels et associations,*
- *Porter une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés,*
- *Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire,*
- *Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'action visant à développer la participation et la prise de décision par les usagers et les bénévoles,*

- *Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués sur le territoire.*

L'agrément centre social se décline en deux agréments qui nous permettent de percevoir les prestations de service « animation globale et coordination » et « animation collective famille ».

L'enjeu financier est important mais il n'est pas le seul.

Cet agrément nous permet aussi et surtout d'interroger et de vérifier régulièrement le sens de notre action à travers l'élaboration du projet social.

Le projet social se construit à **partir** :

Du bilan du précédent projet : qu'avions-nous prévu, où en sommes-nous, que faut-il poursuivre, améliorer ou abandonner, quelles sont les perspectives ?

Du diagnostic de territoire pour vérifier et confronter notre représentation du territoire. Notre vision est-elle erronée, comment le territoire a-t-il évolué ces dernières années ?

Ce diagnostic s'appuie à la fois sur des données chiffrées, sur des statistiques, mais aussi et surtout, sur la parole des habitants concernant la représentation de leur territoire.



Les enjeux du renouvellement du projet social :

Un temps privilégié **d'écoute des habitants** : leurs projets, leurs difficultés, leurs besoins, leurs combats, leurs solutions,

Un temps privilégié pour parler de «**pouvoir d'agir**» aux habitants = consulter pour rendre acteur,

Un temps privilégié pour **prendre de la hauteur** sur notre mode de fonctionnement et nos pratiques,

Un temps privilégié pour **actualiser notre connaissance du territoire** : ses enjeux, ses sources vives, ses problématiques,

Une étape indispensable pour envisager des **coopérations étroites et constructives** avec nos partenaires.

Le projet social est à la fois :

Un outil de pilotage

Un outil de communication, pour expliquer aux habitants et aux partenaires ce que l'on fait

Un support pédagogique



LE CENTRE DE LA LANDE, C'est...

Le Centre de la Lande est une association qui a fêté ses 50 ans en 2022. Depuis 1972, nous sommes attachés à des valeurs et des façons d'agir.

Des valeurs

Ecoute et accueil dans la diversité de chacun, toutes conditions et générations confondues.

Démocratie : œuvrer pour une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Dignité humaine : œuvrer contre toute forme d'asservissement ou de dégradation psychique et physique.

Solidarité : œuvrer au soutien de tout un chacun pour le bien commun.

Une façon d'agir

L'éducation populaire : soutenir l'émancipation en développant notre compréhension du monde, en dépassant notre auto-censure, en développant notre pouvoir d'agir et d'expérimentation.

Le partenariat et le travail associé entre techniciens et bénévoles. Faire ensemble pour construire des projets collectifs.

Agir pour le vivre ensemble et contribuer à l'apaisement de la société.

Une équipe de bénévoles et de salariés

En 2023, l'équipe du Centre de la Lande est composée de 15 salariés (12 ETP) et de 60 bénévoles impliqués dans le fonctionnement et le pilotage d'une dizaine de dispositifs hebdomadaires, 3 instances statutaires (bureau restreint, bureau et CA), une quinzaine de temps forts, nos sorties annuelles et une douzaine de clubs.

Un budget

En 2023, le budget prévisionnel du Centre de la Lande est établi à 655 529€.

Notre association est essentiellement cofinancée par la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine et la mairie de Saint-Jacques.

A cela s'ajoute la participation des adhérents et des partenaires départementaux (tel que le Conseil Départemental), régionaux ou nationaux, acteurs de l'innovation sociale.



Le projet social 2024-2027

Les Axes
Les Objectifs





AXE 1 : Revitaliser la démarche d'éducation populaire du Centre de la Lande pour renforcer le pouvoir d'agir des habitants

Constats

Une population en attente de repères et de davantage de liens sociaux.

Un territoire qui évolue vite, nécessitant un travail d'écoute et de veille permanente.

Une démarche d'éducation populaire qui doit permettre une meilleure compréhension du monde, un dépassement de l'autocensure, l'implication citoyenne et le développement du pouvoir d'agir des habitants.

Impacts sociétaux attendus

Le CDL aura progressé dans cet axe si des habitant.es et adhérent.es :

- **ont acquis des savoirs, des savoirs-faire, des savoirs-être, des compétences, des ressources amicales qui facilitent leur vie quotidienne.**
- **sont davantage impliqués dans la vie du Centre Social et du territoire.**
- **ont le sentiment que le CDL est leur maison, une maison pour faire ensemble et réaliser des projets collectifs.**

Modalités d'évaluation : à l'appui des critères chiffrés d'évaluation ci-dessous et d'une enquête auprès des adhérents.

Objectif 1

Définir et mettre en œuvre une stratégie de soutien aux initiatives collectives des habitants

ACTION : DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Former les salariés et les membres du CA aux méthodologies et aux enjeux liés à l'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants.	Formation de 100% des membres du bureau, 60% des membres du CA et 80% des salariés en poste au développement du pouvoir d'agir Expérimentation de nouvelles postures professionnelles par les salariés et les bénévoles.
<p>S'accorder sur les moyens techniques et humains et les modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les mandats. - Définir les modalités de recueil (ex : mise en place d'une grille d'entretien ou d'un questionnaire pour consulter la population de manière systématisée et homogène sur tous nos temps forts ?), de collecte et d'exploitation de la parole des habitants (ex : mise en place d'un comité ou d'une agora dédié.e ?). - Définir des moyens humains (ex : une personne dédiée ? un assouplissement des emplois du temps pour plus de souplesse et de réactivité ?). - Définir le process d'accompagnement des projets (ex : qui accompagne ? comment ? jusqu'où ? quand s'arrête la mission ?). - Définir les modalités d'évaluation de notre action (ex : x questionnaires collectés /x entretiens réalisés chaque année, x collectifs accompagnés) 	Adoption d'une stratégie par le CA. Les orientations prises et leurs expérimentations démontrent la capacité du CDL à accompagner structurellement les projets des habitants.



Objectif 2

Maintenir nos actions de sensibilisation et de partage des savoirs et renouveler nos thématiques

ACTION : DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Définir des cycles annuels de formation sur des enjeux locaux ou nationaux de société auprès des salariés et des bénévoles (ex : laïcité, environnement, parentalité, santé, sexualité, citoyenneté, migration, usage des écrans...).	Création d'un critère spécifique à cet enjeu dans le plan de compétence salariée et le plan de formation des bénévoles. Constat de renouvellement des connaissances grâce à la mise en œuvre de 2 projets de formations salariées et d'un projet de formation bénévole propre à l'objectif chaque année.
Intégrer cet objectif de sensibilisation dans l'ensemble de nos lieux d'échanges et de « faire ensemble » (dispositifs de solidarité, accueil jeune, jardin partagé, réparation de vélos, action parentalité, CLAS...).	Programmation de 2 nouvelles thématiques de sensibilisation chaque année.
Donner de la cohérence/regrouper plusieurs dispositifs portés par un collectif d'habitants : le café d'habitants, la boutique, l'atelier, le repair-vélo... situés dans des locaux peu compatibles avec leur développement. Accompagner un collectif d'habitants à la création, la recherche de financements et l'animation d'un espace d'échange de valorisation, de restauration et de création regroupant l'ensemble des dispositifs ci-dessus.	Création d'un nouvel espace animé et fréquenté par un collectif d'habitants, composé à minima d'une dizaine de membres.
Créer et animer un espace de débat citoyen pour rendre concrets les sujets et les enjeux de société et valoriser les actions ou implications citoyennes des jacquolandins : mise en place d'un café citoyen.	Les cafés citoyens sont organisés par un groupe de bénévoles composé à minima de 3 membres à l'issue de l'année d'expérimentation. Le nombre de participants à ces cafés est supérieur à 10 et la participation se renouvelle d'un café à l'autre. La tenue de 3 cafés citoyens par an permettant d'identifier de nouvelles attentes citoyennes.



Objectif 3

Asseoir l'implication des adhérents, des bénéficiaires, et des bénévoles dans la construction et la conduite des projets :

- Dans l'animation des dispositifs, des clubs et des ateliers,
- Dans la gouvernance,

Favoriser l'autonomie des bénévoles, quand c'est possible.

ACTION : DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Décliner cet objectif dans les modalités d'animation de tous nos dispositifs.</p>	<p>Progression du nombre de bénévoles de 10% par rapport à 2023. A l'issue du projet social, au moins 50 % des bénévoles confirment qu'ils sont impliqués dans au moins 3 des champs ci-après : la conception, l'évaluation, la mobilisation des habitants, la réalisation, l'animation de dispositifs et de temps forts.</p>
<p>Recenser les compétences des habitants dans le cadre des adhésions annuelles et valoriser cette donnée dans un espace physique (ex : arbre de compétence) ou un temps technique d'exploitation de la donnée.</p> <p>Exploiter cette donnée pour contribuer au renouvellement du bénévolat .</p> <p>Exploiter cette donnée pour soutenir les clubs et accompagner leur renouveau.</p>	<p>Mise en place d'un outil de collecte de cette information (ex : adaptation de la feuille d'adhésion).</p> <p>Utilisation de cet outil au moins 15 fois par an pour renouveler le bénévolat des actions du CDL ou répondre aux besoins d'habitants.</p> <p>Si 4 clubs ont été créés à l'issu du projet social.</p>
<p>Créer une instance de type «conseil d'usagers/adhérents», véritable SAS entre les groupes de bénévoles et le CA, permettant de coconstruire des actions opérationnelles et transversales avec les adhérents (ex : programme vacances, renouvellement des ateliers, les temps forts, les programmations ; modalité d'ouverture....).</p>	<p>Cette instance est expérimentée.</p> <p>Cette instance intermédiaire contribue au renouvellement du CA.</p>



AXE 2 : Soutenir la population dans une logique émancipatrice et solidaire

Constats

Une population en difficulté économique et sociale,
Un territoire marqué par un fort turn-over,
Une population exilée à besoins spécifiques,
De nombreuses personnes seules ou isolées : seniors, personnes en situation de handicap et familles monoparentales.

Impacts sociétaux attendus

Le CDL aura progressé dans cet axe si des habitant.es et adhérent.es :

- **Ont amélioré leur qualité de vie, celle de leurs enfants, de leurs proches, de leur territoire, par leur implication,**
- **Ont pu trouver auprès du Centre de la Lande l'écoute, l'aide, le réconfort ou le répit qu'ils recherchaient**

Modalités d'évaluation : à l'appui des critères chiffrés d'évaluation ci-dessous et d'une enquête auprès des adhérents.

Objectif 1

Clarifier notre objectif en matière «d'aller vers»

ACTION : DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Se mettre d'accord sur les moyens humains, le public cible, la périodicité des actions, les partenaires, les objectifs, (ex : écoute, écoute et soutien à l'initiative des habitants, accès aux droits : écoute, orientation, suivi, porter à la connaissance du plus grand nombre les actions du CDL...) et les moyens matériels. Préciser les résultats attendus (ex : critères d'évaluation : nombre de contacts qualifiés).	Former 50% des salariés et 10 adhérents au «aller-vers». Adoption d'une stratégie en CA. Mise en œuvre conforme aux engagements : moyens humains, objectifs, valorisation, fréquence.

Objectif 2

Renforcer les actions de lutte contre l'isolement, des familles monoparentales, des seniors, des aidants, des personnes en situation de handicap, des étrangers et immigrés ...

ACTION : DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
S'appuyer sur le réseau des partenaires (bailleurs sociaux, CCAS, AFEV, ADMR, CMP, structures médico-psychologiques, CAF, CDAS...) et les groupes de travail pour faciliter l'accueil effectif des personnes isolées.	Accueil chaque année de 10 nouvelles personnes issues de ce travail partenarial.
Proposer des formations liées à l'accueil de personnes en situation de handicap.	Formation à l'accueil des personnes en situation de handicap de 8 bénévoles et 100% des effectifs du CDL à l'issue du Projet Social.



ACTION : DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Animer des espaces d'écoute et d'animation spécifiques aux séniors et aux parents en ayant une attention particulière aux familles monoparentales.	Animation d'un dispositif hebdomadaire fléché vers les séniors. Animation d'un dispositif hebdomadaire fléché vers les parents . Expérimentation d'un nouveau temps de répit parental.
Asseoir les dispositifs de soutien aux personnes allophones.	12 apprenants sont accueillis en moyenne par semaine. Des ateliers sociolinguistiques dont les modalités d'accueil sont en mesure de s'adapter aux besoins des apprenants. Création d'un collectif d'habitants complémentaire aux ASL facilitant l'accueil et le relais d'information auprès des personnes ne parlant pas aisément le français.
Rendre inclusifs nos espaces d'accueil, nos supports et nos modalités d'information. L'usage des pictogrammes et de méthode «Facile à Lire et à Comprendre» sera encouragé dans nos outils de communication.	Confirmation de l'usage de pictogrammes dans nos brochures, programmes d'animation et affiches, signalétique directionnelle.
Asseoir les actions visant à tisser, construire et amplifier les liens intergénérationnels et interculturels.	Organisation de 3 temps forts ou d'animation ayant pour objectif de créer du lien. Organisation de 10 actions transversales par an.

Objectif 3

Redéfinir notre place au sein des services d'accès aux droits du territoire

ACTION : DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Contribuer au recensement des services d'accès aux droits de St Jacques et participer aux réflexions en matière de cohérence des permanences sociales. Au regard de l'état des lieux, interroger la pertinence de certaines permanences.	Une offre de services clarifiée.
Disposer d'un document commun aux permanences sociales du territoire	Création d'un document unique avec le CCAS à l'échelle du territoire
Adapter le fonctionnement du SIJ aux attentes complémentaires du label en matière d'accès aux droits : disposer d'heures de Promeneurs du Net, adapter nos horaires d'accès, asseoir la collaboration avec les partenaires sur la thématique de l'insertion professionnelle.	Progression de la fréquentation du SIJ par rapport à 2023 : +10%. Transformation du projet du SIJ conforme aux attendus des jeunes et des nouveaux critères du label.



Objectif 4

Renforcer nos actions de solidarité et asseoir leur logique émancipatrice (Epicerie, boutique, ateliers sociolinguistiques, espaces jeunes, CLAS...)

ACTION : DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Faire évoluer nos dispositifs d'aide alimentaire pour répondre à la croissance des demandes, s'adapter à la pluralité des situations dans le respect des valeurs émancipatrices du CDL*.	Ouverture d'un dispositif complémentaire d'aide alimentaire permettant d'accroître le nombre de ménages aidés (plus 15 ménages par semaine). Maintien de la fréquentation de l'épicerie sociale et dans ses ambitions d'éducation populaire actuelles.
Clarifier nos objectifs en matière d'accompagnement des ménages aux vacances et donner un nouvel élan au forum vacances (moyens RH, partenaires à impliquer, dispositifs d'accompagnement, ...).	Adoption d'une nouvelle stratégie vacances en CA. 50 ménages touchés lors des 2 forums vacances annuels.
Développer une offre de façon à accroître le nombre de places et la durée des séjours pour les 12-17 ans.	Le taux d'occupation des séjours est supérieur 60 %. Le nombre complémentaire de jeunes à partir est de 35 ou plus. Le travail partenarial du Centre de la Lande a permis chaque année d'accompagner 10 familles de plus qu'en 2023 dans un projet de séjour jeunes.
Utiliser les moyens du territoire à des fins d'urgences et travailler un cadre sécurisant pour le Centre Social (ex : prêt d'un camion pour des déménagements solidaires...)	Un protocole est établi pour sécuriser et fluidifier le service.

**Cette action est conditionnée à l'obtention de moyens financiers complémentaires.*



AXE 3 : AJUSTER nos pratiques aux caractéristiques sociétales, spatiales, associatives, démographiques et partenariales du territoire

Constats

Des familles et des jeunes en attente de services complémentaires et adaptés à leur mode de vie,
 Un territoire composé de 3 quartiers autonomes en attente d'animations réparties équitablement sur le territoire,
 Des besoins confirmés de coopération partenariale et associative,
 Une population plurielle nécessitant de revoir notre stratégie de communication.

Impacts sociétaux attendus

Le CDL aura progressé dans cet axe :

- Si le nombre d'adhérents dans les différents quartiers progresse et de manière homogène,
- Si nos transformations internes participent/contribuent à la satisfaction des habitants,
- Si nos relations partenariales conduisent à des actions concrètes, soient facteurs d'enrichissement réciproque tout en étant source de satisfaction pour chacun.

Modalités d'évaluation : à l'appui des critères chiffrés d'évaluation ci-dessous et d'une enquête auprès des adhérents et des partenaires.

Objectif 1

Développer des animations adaptées aux caractéristiques sociétales et spatiales du territoire

ACTION : DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Poursuivre et compléter les actions (temps forts, ateliers, dispositifs, temps hors les murs, « aller-vers ») sur les trois quartiers (Aéroport, Pigeon-Blanc Courrouze, Morinais-Chevrolais).	Chaque année : Organisation d'un temps fort sur chaque quartier sous condition d'un accompagnement logistique de la Ville ou d'un collectif d'habitants. Organisation par le CDL de 5 temps hors les murs dans les trois quartiers. Augmentation de 3% du nombre d'adhérents issus des quartiers Pigeon-blanc Courrouze et Aéroport.
Maintenir notre niveau d'implication dans l'animation du forum de l'EPI .	Chaque année : Utiliser le forum dans le cadre de l'organisation de 2 expositions par le CDL, 2 expositions conduites par la Ville avec l'aide logistique du CDL, d'un temps fort et d'un forum vacances. Contribution à 3 expérimentations visant à diversifier les usages du forum.
Ajuster les modalités d'accès de nos dispositifs et ateliers (horaires, lieux, inscriptions, animations...).	Adaptation des modalités d'ouverture des services du Centre de la Lande.



Adapter les moyens humains dédiés à l'animation de l'Accueil Jeune afin d'être cohérent avec le taux de vulnérabilité des jeunes, leur sur-représentation territoriale et la taille du futur local dédié à l'animation jeunesse*.	Augmentation du taux d'encadrement des jeunes à la Ferme par rapport à 2023. Accueil de 8 jeunes de 15-17 ans à la Ferme par semaine. Maintien du nombre des 10-14 ans par rapport à 2023.
Expérimentation de modalités d'accès et/ou d'animation différenciées selon les tranches d'âge à l'Accueil Jeune.	Les 15/17 ans représentent 20% des utilisateurs de la Ferme à l'issu du Projet Social.
S'adapter à la forte croissance de la fréquentation de la ludothèque et aux attentes des adhérents en renforçant les moyens humains (salariés et bénévoles).	80% d'adhérents de la ludothèque sont satisfaits des modalités d'ouverture.
S'accorder sur la philosophie et les objectifs attendus des ateliers.	

* La globalité de cette action est conditionnée à l'obtention de financements pérennes et complémentaires.

Objectif 2

Consolider les dynamiques de coopération partenariales et associatives

ACTION : DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Maintenir notre contribution aux réseaux des partenaires et aux groupes de travail.	Alimentation d'un tableau de suivi aux différentes instances de collaboration partenariale.
Construire nos programmations en collaboration avec toutes les associations du territoire, les services culturels de la Ville et le CCAS.	Maintien des réunions annuelles avec les associations (bilan, définition des objectifs de l'année).

Objectif 3

Renforcer la visibilité et l'identification de nos actions et adapter nos dispositifs de communication à la pluralité des habitants et de nos réseaux partenariaux

ACTION : DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Définir une stratégie de communication et la mettre en œuvre.	Augmentation globale du nombre d'adhérents de 15% sur la période.



Focus sur nos engagements pour la jeunesse : 10-25 ans

Ressources humaines

- ✓ 4 animateurs jeunesse, titulaires du BPJPS + 2 animateurs saisonniers l'été et 1 pendant les vacances d'avril.
- ✓ 1 coordinatrice de secteur, titulaire d'une licence.

Les dispositifs support à l'animation, l'échange et l'accompagnement des jeunes

- ✓ L'Accueil Jeune (24 places) – 13 h hebdomadaires en période scolaire et 22h hebdomadaires durant les vacances.
- ✓ La Structure Information Jeunesse – 18h d'ouverture hebdomadaires.
- ✓ L'Accueil Sportif de Proximité pour les plus de 18 ans – 2h par semaine.
- ✓ Un dispositif d' «aller vers» 5h par mois.



Les modalités de collaboration partenariale

Le secteur jeunesse participe aux groupes de travail pilotés par la Ville de St Jacques. Il permet aux différents acteurs «jeunesse» du territoire de se réunir 5 fois par an.

L'objectif est de favoriser l'interconnaissance et la collaboration des acteurs, et de trouver des réponses collégiales aux questions et projets touchant à la jeunesse.

Ce secteur participe au groupe mensuel de veille afin d'échanger sur des situations de jeunes.

Il réunit l'éducateur de prévention de la Ville, la coordinatrice du Programme de Réussite Educative, la conseillère We-Ker du territoire et les animateurs du Centre de la Lande.

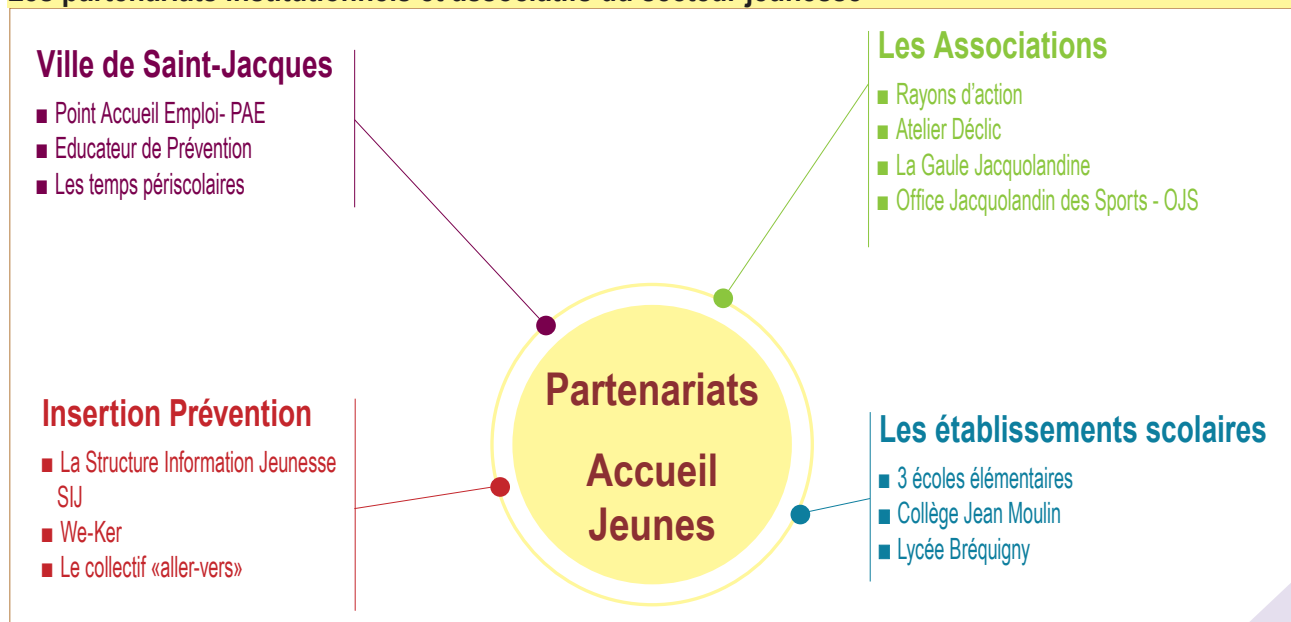
Le CDL participe également aux Equipes Pluridisciplinaires de Soutien proposées par le Programme de Réussite Educative, afin d'évoquer collégialement des situations nécessitant l'intervention de travailleurs sociaux auprès des familles.

Des places sont réservées sur nos différentes activités pour les jeunes issus de ce dispositif, afin de leur donner un accès privilégié à l'offre éducative et de loisirs du Centre de la Lande.

OBJECTIFS 2024-2027 :

Instauration d'un temps annuel d'échanges et de présentation du projet pédagogique impliquant la Ville et la CAF.

Les partenariats institutionnels et associatifs du secteur jeunesse





L'accueil Jeune

Public cible

- ✓ 10 – 17 ans et les 18 – 25 ans en réflexion.

Nombre d'animateurs

- ✓ 2 animateurs jeunesse à temps plein, titulaires du BPJPS
- ✓ + 2 animateurs saisonniers l'été et 1 pendant les vacances d'avril.

Modalités d'ouverture

En période scolaire

- Adhésion obligatoire
- Accueil informel sans inscription

Pendant les vacances scolaires

- Adhésion obligatoire
- Accueil informel sans inscription
- Activités sur inscription

Modalités d'animation :

L'accueil Jeunes du Centre de la Lande est proposé par deux salariés issus de l'éducation populaire qui ont une approche d'animation très différente de celle d'un Centre de Loisirs.

Ainsi, les programmes comportent peu de propositions «clé en main». Les accueils en période scolaire sont informels et se construisent au grès des envies et des participants.

En période de vacances, la programmation est co-construite en amont avec les jeunes sur des temps dédiés.

En fonction de leurs observations, des échanges et des besoins de préventions identifiés, les animateurs mettent aussi en place des projets collaboratifs avec les jeunes et les partenaires associatifs et institutionnels du territoire. (ex : WE ARE, projet de sensibilisation et de prévention aux usages du numériques).

Ils veillent à instaurer un climat de confiance, de respect et d'égalité entre toutes et tous. Ils contribuent aussi à l'éveil à la citoyenneté, l'autonomie et l'émancipation des jeunes ainsi que leur implication dans la vie sociale et locale.

Les diverses actions de l'Accueil Jeune se déclinent de la façon suivante :

■ «La Ferme»

Cet espace permet aux adolescents un accès aux loisirs, de s'essayer au montage de projets, de disposer d'un lieu repère où trouver une écoute attentive à leurs envies, leurs besoins et un accompagnement de natures diverses.

■ 2 Camps

coconstruits avec les jeunes en période estivale.

■ Le soutien au projets

portés par les jeunes.

■ Les actions pour «Aller-Vers»

les jeunes les plus éloignés.



Modalités d'association des parents

Les animateurs jeunesse impliquent les parents dans les activités et projets menés avec et par les jeunes.

Des temps spécifiques, auxquels les parents sont invités, permettent de valoriser l'investissement des jeunes sur un projet ou encore transmettre des informations comme lors des départs en camp.

Les secteurs jeunesse et parentalité participent à la définition des rencontres à destination des parents.

Les thématiques choisies permettent de répondre aux besoins d'échanges et d'outillage des parents : changements à l'adolescence, comment parler de sexualité, techniques de communication...).

Locaux

Le local municipal qui hébergera l'Accueil Jeune à partir de juin 2024 est l'ancienne ferme de la Morinais, actuellement en cours de rénovation.

Idéalement desservi par les transports en commun et spécifiquement dédié au secteur jeunesse, cet espace de 214 m² sera entièrement aménagé pour correspondre à leurs besoins.

Au rez-de-chaussée :

un espace d'accueil, une salle d'activités, une salle dédiée au montage de projets et d'une cuisine,

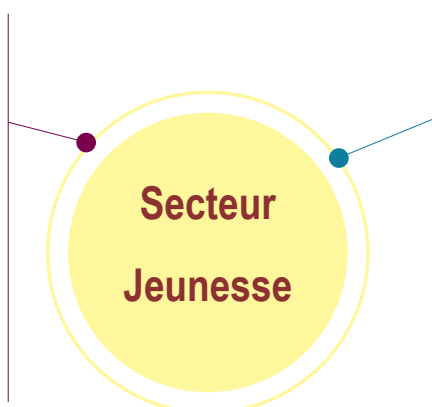
A l'étage :

un espace détente, une salle gaming et une pièce dédiée aux jeux.

Au-delà de la Ferme, les animateurs utilisent de nombreux sites de la Ville pour rencontrer les jeunes ou favoriser la mobilité et la découverte du territoire par les jeunes :

Les espaces de partenariats, d'actions et de prévention

- Ecoles, Collège et Lycée
- L'Epi Condorcet
- Les gymnases
- Les pistes cyclables
- Les cours, parcs et salles de quartiers
- Les événements de la Ville
- L'Aire Libre
- La Médiathèque



Les espaces en gestion directe du CDL

- L'Accueil Jeune
- L'Espace Georges Cano
- La Ludothèque
- Les Ateliers
- Le Jardin
- Les ateliers réparation vélos sur les 3 quartiers

OBJECTIFS 2024-2027

■ L'Accueil Jeune actuel accueille autant de filles que de garçons de 10 à 14 ans et le projet futur poursuit la même ambition.

Une attention particulière sera accordée à la reconquête des 14-17 ans et en particulier du public féminin qui pour l'heure, fréquente plus le SIJ que l'Accueil Jeune.

Les freins sur cette tranche d'âges ne portent pas sur les modalités d'animation mais sur la cohabitation entre les 10-14 et 15-17 ans.

■ La recherche de financement pérenne pourrait accroître le taux d'encadrement et permettrait des accueils différenciés selon les âges.

■ En matière de «Hors les Murs », les moyens actuels permettent de réaliser 12 actions sur la commune.

Pour le «aller-vers», un animateur jeunesse dispose de 5h mensuelles pour aller à la rencontre des jeunes.

La recherche de financement pérenne permettrait de rendre plus réguliers nos temps «d'aller-vers» et de l'enrichir de 3h de «Promeneurs du net».

■ L'augmentation de l'offre de séjour.



La Structure Information Jeunesse - SIJ

Public cible

- ✓ 14-25 ans

Nombre d'animateurs

- ✓ 1,2 ETP d'animatrice socio-éducative

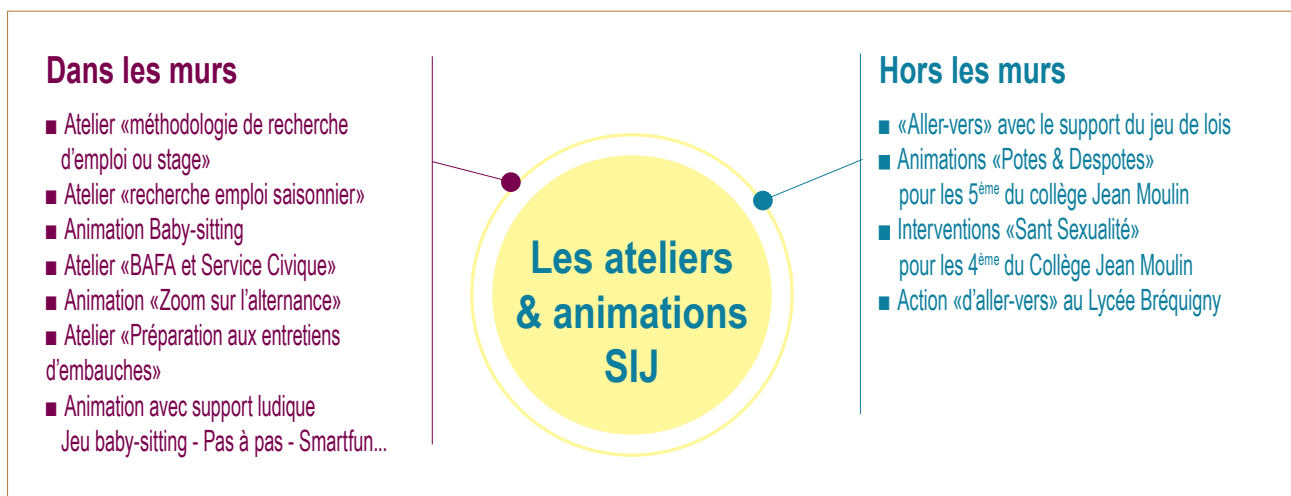
L'accès SIJ est libre et gratuit. Il peut aussi se faire sur rendez-vous dans un espace confidentiel en fonction des besoins.

Elle dispose d'un service de veille et de nombreux partenaires.

Son offre d'accompagnement collectif ou individuel porte sur la vie pratique, la vie affective et familiale,

la santé, les loisirs, l'emploi, la formation, l'organisation des études (informations et orientation), les métiers ou encore un départ à l'étranger.

Des conseils personnalisés, un soutien méthodologique, des informations sur les aides et les financements sont dispensés.



Locaux

La SIJ est située dans un local inauguré en 2022 qui a désormais pignon sur rue.

Ce local est situé à proximité des services publics (école, Mairie, Médiathèque, EPI Condorcet) et des transports publics.

La SIJ dispose d'une salle d'accueil collective avec documentation et ordinateurs ainsi que d'une salle pour proposer des rendez-vous individuels.

LES ÉVOLUTIONS 2024-2027

- La mise en place de permanences «Promeneurs du net».
- Des changements d'horaires pour permettre une ouverture sur la pause méridienne.
- La mise en place de soirées sur des thématiques en lien avec les besoins ou souhaits des jeunes.



Focus sur la stratégie famille

Ressources humaines

- ✓ 5 animatrices (2 ETP),
- ✓ 1 Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF),
- ✓ 1 coordinatrice de secteur, référente parentalité, titulaire d'une licence «coordination de projet dans l'animation socio-culturelle»,

Les dispositifs support à l'accompagnement des familles

- ✓ Les Clubs Parents,
- ✓ Les rencontres de parents (soirées à thèmes),
- ✓ Les ateliers parents-enfants,
- ✓ Les sorties collectives,
- ✓ Les accompagnements individuels (conseil et accompagnement individualisé en parentalité, aide au budget, démarches administratives à l'appui d'associations ou de partenaires institutionnels (ex : le service social de la CAF, la boutique vêtements...)),
- ✓ 2 Forums Loisirs Vacances,
- ✓ Les accompagnements collectifs via l'Epicerie Solidaire,
- ✓ Les actions d'animation familles «hors» et «dans» les murs (ex : Fête du jeu, les mercredis de l'été dans les 3 quartiers, les soirées repas partagés, soirée Halloween, ateliers créatifs),
- ✓ L'accompagnement à la scolarité,
- ✓ La Ludothèque,
- ✓ L'inclusion, le soutien, l'aide aux familles allophones.



Locaux :

Les actions se tiennent majoritairement sur le quartier de la Morinais, (à l'EPI Condorcet et à l'Espace Georges CANO) à proximité des services municipaux, de la Médiathèque, des commerces et lignes de bus.

Pour le CLAS et des temps d'animation «hors les murs», le secteur familles utilise les 3 quartiers :

- La Maison Hubertine Auclert et le parc de la Pilate (Pigeon-Blanc Courrouze)
- Les jardin partagés et le parc de la Morinais,
- L'espace de la Gautrais et le Théâtre de l'Aire Libre (Bourg - Aéroport).

Ces espaces sont tous mis à disposition gratuitement par la Ville de Saint-Jacques.

L'EPI Condorcet

Il est composé au RDC d'un accueil ouvert 5 jours par semaine, doté d'un «forum» en libre accès avec kitchenette, espaces détente, jeu et lecture.

L'EPI Condorcet dispose également de salles de grande capacité, supports aux actions régulières et collectives, et d'un espace accueillant la Ludothèque de manière permanente.

L'Espace Georges CANO

Inauguré en septembre 2022, il accueille dans des locaux chaleureux et ergonomiques, l'Epicerie Sociale, la Boutique, les ateliers créatifs ainsi que les clubs Parents.

NOUVEAUTÉ 2024-2027

La Ville engagera d'importants travaux de mise en conformité qui auront un impact bénéfique sur l'animation des dispositifs familles et des habitants.

L'Espace d'accueil au RDC va être réorganisé pour garantir plus de confort et de confidentialité.

La ludothèque sera réaménagée et agrandie dans des locaux plus spacieux (250m²), insonorisés et dotés de sanitaires adaptés à l'accueil du très jeune public, d'un espace poussette et d'une tisanerie Espace Parents.





Les modalités de collaboration partenariale

La coordinatrice participe aux journées «référénts familles» organisées par la Fédération des Centres Sociaux 3 fois dans l'année.

Le Centre de la Lande est sollicité dans le cadre de l'élaboration du Projet Educatif de Territoire et du projet pluriannuel de la Petite Enfance de la commune.

Chaque trimestre, la référente Parentalité et la CESF participent aux cellules de «Veille Sociale», afin de présenter les actions collectives de prévention auprès des partenaires présents et d'évoquer les cas préoccupants.

Elle réunit le CCAS, le CDAS, l'éducateur de prévention de la Ville, la coordinatrice du Programme de Réussite Educative, les services de police, les bailleurs sociaux, la conseillère We-Ker, le service éducatif de la Ville, l'élu aux solidarités et la directrice générale des services de Saint-Jacques.

Elle participe également aux travaux Pluridisciplinaires de Soutien proposés par le Programme de Réussite Educative afin d'évoquer collégialement des situations de familles nécessitant l'intervention de travailleurs sociaux.

Chaque trimestre, le CCAS et le CDL organisent des temps entre techniciens, afin de présenter des actions dont celles destinées aux familles.



AXE 1 : Permettre le développement du pouvoir d'agir et l'émancipation des familles en soutenant leurs compétences.

Les constats

- Des familles en attente ou en besoin de repères éducatifs,
- D'autres qui s'impliquent peu par choix, par manque de temps ou de confiance en leur capacité à accompagner leurs enfants,
- D'autres encore, insuffisamment engagées dans la construction des actions et des programmes.

Impacts sociétaux attendus

Le CDL aura progressé dans cet axe si des familles :

- Ont trouvé des ressources (informations, préventions),
- Deviennent force de proposition dans l'animation collective famille,
- Participent à des temps de réflexion dédiés à la famille (comité ou collectifs...).

Critère global d'évaluation de l'Axe : nombre d'actions portées par des familles.



Objectif 1

Accompagner les parents dans leur fonction parentale, en maintenant les actions de sensibilisation sur des sujets, des problématiques ou des questions touchant à la famille.

ACTION	EVALUATION
<p>Développer la fonction ressource : Avec des cycles annuels de formation sur des enjeux locaux identifiés avec les partenaires et les familles, et liés à la parentalité (ex : santé, sexualité, gestion du conflit, l'apprentissage en milieu scolaire, l'alimentation, la citoyenneté, l'usage des écrans...) qui soient ouverts aux salariés, aux bénévoles et aux partenaires.</p>	Création d'un critère spécifique à cet enjeu dans le plan de compétence salariée et le plan de formation des bénévoles.
Exploiter ces ressources dans l'ensemble de nos lieux d'échanges et «faire ensemble» pour coconstruire et mettre en œuvre avec les partenaires et les familles des actions de prévention dédiées aux familles.	Baisse du stress des familles* Amélioration de la confiance en soi et des capacités éducatives*.
Conforter l'équipe de bénévoles de la ludothèque et des actions familles pour favoriser le travail d'écoute des salariés.	Des salariés plus disponibles pour l'écoute et l'accompagnement des familles sur les temps dédiés.

* Information collectée à l'appui de questionnaires qualitatifs

Objectif 2

Asseoir leur implication dans la construction des actions collectives et donner davantage de place à la voix des familles dans le choix des interventions qui leur sont destinées.

ACTION	EVALUATION
Recenser les compétences des habitants dans le cadre des adhésions annuelles.	La donnée collectée permet de conforter les actions et dispositifs de parentalité (ASL, accompagnement à la scolarité, co-animation d'ateliers).
Organiser et animer une instance de type «conseil d'usagers/adhérents», véritable sas entre les groupes de bénévoles et le CA, permettant de coconstruire des actions opérationnelles et transversales avec les adhérents (ex : programmes vacances, renouvellement des ateliers, les temps forts, les programmations, modalités d'ouverture...).	Cette instance intermédiaire permet aux familles d'orienter l'action du CDL et de renforcer le caractère transversal des actions pour les professionnels.
Faire émerger et accompagner la participation des familles dans la réalisation de projets.	Plus d'implications et de propositions. L'émergence d'envie. La concrétisation d'actions ou de projets co-portés par des parents.



AXE 2 : Soutenir les familles

Les constats

- Des foyers en difficulté économique et sociale,
- Un fort turn-over sur le territoire,
- Une surreprésentation des familles monoparentales ou nombreuses sur le territoire,
- Des ménages avec enfant en situation de handicap disposant de peu de services identifiés comme accessibles,
- Des familles monoparentales et allophones à besoins spécifiques.

Impacts sociétaux attendus

Le CDL aura progressé dans cet axe, si des familles ont pu trouver auprès du Centre de la Lande l'écoute, l'aide, le réconfort ou le répit qu'elles recherchent.

Critère global d'évaluation de l'Axe : nombre de familles accompagné dans les dispositifs à vocation sociale

Objectif 1

Favoriser les actions de lutte contre l'isolement

ACTION	EVALUATION
S'appuyer sur le réseau des partenaires (bailleurs sociaux, CCAS, AFEV, ADMR, CMP, structures médico psychologiques, CAF, CDAS...) et les groupes de travail pour coconstruire une méthodologie interne de 1 ^{er} contact, d'accueil vigilant des personnes isolées parmi lesquelles des familles.	Accompagnement de 10 nouvelles familles chaque année issues de ce travail partenarial.
Proposer des formations liées à l'accueil de personnes en situation de handicap.	Formation à l'accueil des personnes en situation de handicap de 8 bénévoles et 100% des effectifs du CDL à l'issue du projet social.
Animer des espaces d'écoute et d'animation spécifiques aux parents, en ayant une attention particulière aux familles monoparentales.	Animation d'un dispositif hebdomadaire fléché vers les parents. Expérimentation d'un nouveau temps de répit parental.
Favoriser le soutien entre pairs sur l'ensemble de nos dispositifs (ludothèque, épicerie, rencontre parents...).	Des parents qui se sontentraïdés grâce à la création de liens entre parents.



Objectif 2

Favoriser les liens parents/enfants et grands-parents/enfants

ACTION	EVALUATION
Mettre à disposition des familles un espace ludothèque plus confortable avec des horaires plus adaptés et accompagner les travaux de la ludothèque conduits par la Ville.	Des familles disposant d'espaces structurants de répit et d'échanges intergénérationnels sur le territoire.
Maintenir nos temps forts pendant les vacances : temps d'animation suivi d'un repas partagé	3 à 4 temps organisés chaque année

Objectif 3

Renforcer et adapter nos actions de solidarité et d'information

ACTION	EVALUATION
Faire évoluer nos dispositifs d'aide alimentaire pour répondre à la croissance des demandes, s'adapter à la pluralité des situations.	Ouverture d'un dispositif complémentaire d'aide alimentaire permettant d'accroître le nombre de ménages aidés. Maintien de la fréquentation de l'Épicerie Sociale et dans ses ambitions actuelles d'éducation populaire.
Asseoir les dispositifs de soutien aux familles allophones.	Des ateliers sociolinguistiques dont les modalités s'adaptent aux spécificités de chacun. Création d'un collectif facilitant l'accueil et le relais d'information auprès des personnes allophones et tout particulièrement les familles.
Être en veille quant à la proposition de permanences sociales, en travaillant conjointement avec les services de la Ville, pour mieux les communiquer et les adapter aux besoins.	Mise en place d'un support unique (multi-partenarial) présentant l'ensemble des permanences. Une augmentation des rendez-vous. La mise en place d'une nouvelle permanence.
Clarifier nos objectifs en matière d'accompagnement des familles aux vacances et donner un nouvel élan au forum vacances (moyens RH, partenaires à impliquer, dispositifs d'accompagnement, ...).	Adoption d'une nouvelle stratégie vacances en CA. 40 familles touchées lors des deux «Forums Loisirs Vacances» annuels.



AXE 3 : Ajuster nos actions familles aux caractéristiques du territoire

Les constats

- Des besoins confirmés de coopération des acteurs institutionnels ou associatifs œuvrant pour les familles.
- Un territoire riche en acteurs (professionnels, associations...) nécessitant une meilleure connaissance.

Impacts sociétaux attendus

Le CDL aura progressé dans cet axe, si :

- Un travail collaboratif est mis en place et répond à un besoin partagé des partenaires,
- Les relations partenariales permettent la collecte des attentes et des besoins des familles, et un meilleur suivi dans l'accompagnement social global,
- Ce travail permet de mieux cibler et orienter les familles vers les actions proposées par le Centre.

Objectif 1

Aménager la coordination en interne.

ACTION	EVALUATION
<p>Conforter les temps d'échange autour du « climat social ? » avec l'ensemble de l'équipe professionnelle.</p> <p>Mettre en place les outils nécessaires avec l'équipe pour recueillir et repérer les besoins sur le terrain (espace d'échange, tableau de recueils, postures professionnelles...).</p> <p>Réinterroger les périmètres d'intervention de l'ensemble de l'équipe dans le champ de la famille (CESF, référente famille, animateurs...).</p>	<p>Le recueil a permis d'orienter les actions familles du Centre de la Lande.</p>





Objectif 2

Faciliter l'articulation des actions du Centre de la Lande avec celles des partenaires

ACTION	EVALUATION
<p>La mise en place d'un réseau parentalité à l'initiative du CDL et du PRE (La Maison des familles, les écoles, les professionnels de santé, le Programme de Réussite Educative, le Centre de la Lande...) réunissant les différents acteurs dans un objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire de l'interconnaissance, - Faciliter les relations entre partenaires, - Echanger sur l'actualité des structures et relayer l'information, - Partager des diagnostics communs et recenser les besoins des parents pour travailler sur des actions permettant d'y répondre, - Identifier les familles pour faciliter leur orientation sur des actions spécifiques proposées, - Mieux définir les missions. 	<p>La réalisation de 2 rencontres chaque année. Suite à ces échanges, des structures sont amenées (selon leurs moyens) à développer des actions en faveur de ce public.</p> <p>L'offre est devenue complémentaire pour l'ensemble des partenaires (des objectifs et des engagements partagés et clairs pour chacun des partenaires).</p> <p>Ces temps ont permis un meilleur «suivi» dans l'accompagnement social.</p>

- 21 décembre 2023 -

Remerciements à tous les contributeurs, à notre relectrice Christine.

